# Lettre aux Amis de la Méjanes

L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture ne m'ait ôté. Montesquieu

## Prochaines conférences (avec l'appui de la Direction de la culture d'Aix)

**Dans le respect des mesures sanitaires**

**9 septembre :** Mme Nadine Labory, *Armand Lunel, la vie et l'œuvre d'un enchanteur*

**28 octobre** : M. Michel Provost, *La carte archéologique de la Gaule*

**4 novembre** : M. Eddie Breuil, *Du Nouveau chez Rimbaud : la question des "Illuminations"*

**2 décembre** : M. Alain Véron, *Données climatiques et changements sociétaux*

**Salle Armand Lunel**
**Bibliothèque Méjanes**
**18 h 30**

## Le mot du président

Comme en 2020, le premier semestre de l'année 2021 a été, pour les activités des Amis de la Méjanes, fortement perturbé par la persistance de la pandémie. Même si cette crise sanitaire n'est pas encore jugulée, nous pouvons avoir un peu plus d'espoir et vous présenter une programmation plus fiable. La reprise du calendrier de nos conférences du jeudi a été effective à partir du mois de mai et, dans ces jours de rentrée, qui sont généralement, pour une association comme pour chacun de ses membres, le signe d'un nouveau départ, nous avons des raisons de penser que les dates fixées pour les prochaines séances et annoncées ici seront effectivement tenues. Nous pensons aussi aux sorties de découverte du patrimoine régional, organisées sur une journée, qui ont dû être interrompues depuis le début de 2020 et que nous comptons bien réellement vous proposer dès cet automne, en particulier les deux visites prévues en 2020 : visite d'Orange et de la maison-musée de Jean-Henri Fabre, et visite du château de Grignan et du Musée de la soie de Taulignan (Drôme). Nous en reparlerons. Enfin, la communication sur nos activités et projets est un enjeu essentiel, auquel nous essayons de répondre plus que jamais, comme le montrent la présente *Lettre* et notre site (www.lesamisdelamejanes.com) qui est fait pour vous informer, mais aussi pour recueillir vos suggestions ou contributions. Mais depuis deux ans nous avons aussi décidé de participer à nouveau à ce qui était Assogora, géré par l'association Pays d'Aix Association, aujourd'hui disparue, devenu maintenant le Forum des associations et du bénévolat, géré par la Ville d'Aix, qui se tiendra cours Mirabeau et à proximité le dimanche 12 septembre prochain. Nous serions heureux de vous y rencontrer.

Jean-Claude Bouvier

## Les visites guidées en projet ci-dessous feront l'objet d'une circulaire spécifique

- Visite du château de Grignan et du Musée de la soie à Taulignan
- Visite d'Orange et de la maison-musée de Jean-Henri Fabre, L'Harmas, à Sérignan

Visite du nouveau site Bibliothèque et archives municipales Michel-Vovelle, avec présentation de l'exposition *Germain Nouveau, l'ami de Verlaine et Rimbaud*, 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre, à 18 h 15 (inscription auprès de Ph. Ferrand : ferrandp@mairie-aixenprovence.fr)

## *Un épisode des guerres religieuses à la fin du XIXe siècle : le procès de Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix*

Le 2 octobre 1891, lors d'un pèlerinage diocésain à Rome, un personnage anonyme, probablement un membre de l'Union catholique de la jeunesse, écrivit « Vive le Pape » sur le livre d'or du Panthéon (où se trouve le tombeau de Victor Emmanuel II, ancien roi d'Italie et fondateur de l'unité italienne). Les rues de Rome retentirent des cris « À bas la France ! Vive Sedan ! À bas le Pape ! Mort aux Français ! » et plusieurs villes italiennes donnèrent lieu aux mêmes manifestations antifrançaises.

À la suite de ces incidents, le ministre de la Justice, Armand Fallières en sa qualité de ministre des Cultes, adressa une circulaire aux évêques de France les invitant « à s'abstenir pour le moment de toute participation à ces pèlerinages afin d'éviter que les autorités du pays ne soient compromises dans des manifestations qui peuvent perdre facilement leur caractère religieux ». À la réception de cette lettre, l'archevêque d'Aix, Mgr Gouthe-Soulard fit une réponse percutante : « La paix est quelquefois sur vos lèvres, la haine et la persécution percent toujours dans les actes, parce que la franc-maçonnerie, cette fille aînée de Satan gouverne et commande… »

Cette réponse eut un grand retentissement et fut publiée dans de nombreux journaux. La conséquence immédiate fut la suspension du traitement de l'archevêque, mais les mesures du gouvernement ne s'arrêtèrent pas là : le 23 octobre, l'archevêque fut cité à comparaître devant la Cour d'appel de Paris, sur la base de l'article 222 du *Code pénal* ainsi rédigé : « Lorsqu'un ou plusieurs magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire auront reçu dans l'exercice de leur fonction ou à l'occasion de cet exercice quelque outrage par paroles, par écrit ou dessins "non rendus publics", tendant dans ces divers cas à inculper leur honneur ou leur délicatesse, celui qui leur adressera cet outrage sera puni d'un emprisonnement de quinze jours à deux ans… » On peut s'étonner que le ministre n'ait pas voulu utiliser la loi de 1881, qui sanctionnait à l'époque la diffamation par voie de presse. Sans doute voulait-il éviter les incertitudes découlant de la présence d'un jury.

(…)
Fallières repasse sa hache
Et la brandit dans ses deux mains ;
Puis de saucisses on m'attache…
Quels préparatifs inhumains !
Pour être occis, je m'agenouille ;
Déjà je vois couler mon sang,
Et je m'écrie en gémissant :
C'est dans l'nez qu'ça m'chatouille !

Trou la la, trou la la,
La i di ou tai,
La i di ou tou.
(…)

Gilbert-Martin, "Le martyre de Mgr Gouthe-Soulard", *Le Don Quichotte*, 1.11.1891, p. 1-2

Qui était Xavier Gouthe-Soulard qui avait succédé en 1886 à Mgr Fourcade sur le siège d'Aix ? Simple curé de Vaise, alors faubourg de Lyon, il est nommé par le Saint-Siège au siège d'Aix avec l'assentiment du gouvernement. Sa nomination suscite des polémiques. *Le Petit Marseillais* le présente comme un homme lige du ministre des Cultes de l'époque, Goblet. Si cette assertion est fondée, il semble bien que le gouvernement ait fait une erreur d'appréciation sur le caractère du personnage. On a annoncé un prêtre au caractère souple qui ne soulèvera pas de difficultés. Mgr Caverot, archevêque de Lyon, aurait dit cependant à un de ses familiers : « Le gouvernement veut à tout prix en faire un archevêque ; il s'en repentira car Mgr Gouthe-Soulard a une conscience et un caractère et rien au monde ne sera capable de le faire plier quand il s'agira du devoir et de l'honneur. »

Déjà, en 1890, il publie un catéchisme qui précise les devoirs des parents et qui s'élève avec force contre la mainmise de l'État dans l'éducation des enfants. Louis Bertrand, alors fraîchement nommé au lycée d'Aix, en trace un portrait amusé : « Le prélat qui occupait le siège des Grimaldi et des Mazarin, était alors un ancien curé de Lyon, porteur d'un nom quelque peu crapuleux et vaguement effrayant : chose horrible à dire, il s'appelait Mgr Gouthe-Soulard !… Excellent homme d'ailleurs, ayant la réputation d'un prêtre extrêmement charitable et muni de toutes les vertus sacerdotales, mais d'un caractère rétif, combatif et contentieux. Les gens du gouvernement le considéraient comme un abominable fanatique. »

Le 24 novembre 1891, Mgr Gouthe-Soulard, se présente devant la Cour d'appel de Paris où le Ministère public est représenté par Quesnay de Beaurepaire, futur antidreyfusard acharné et membre de la Ligue des patriotes français. Il apparaît dans son réquisitoire, la déception et on pourrait dire, l'amertume du gouvernement devant l'attitude de l'archevêque : « Il y a des lettres de recommandation de républicains autorisés et je ne crois pas qu'elles aient été écrites à son insu… En 1886, Mgr Gouthe-Soulard fut bien traité par la République et il fut nommé de curé, archevêque, ce qui ne s'était pas vu depuis plus d'un demi-siècle. Il a été comblé par la République… »

Aux termes des débats, Mgr Gouthe-Soulard est condamné à 3 000 francs d'amende et retourne dans son diocèse. Ce retour est apprécié de façon tout à fait divergente dans la presse locale et régionale. Pour *Le Mémorial d'Aix* du 3 décembre 1891, sous la plume de son directeur, Jean Remondet, « les huées et les sifflets sur tout le parcours de la gare à l'archevêché ne discontinuèrent pas un seul instant. La foule des manifestants, toujours plus compacte, et plus animés se cantonnèrent ensuite sur la place du palais archiépiscopal et là, durant plus d'une heure, ils entonnèrent "*l'Esprit-Saint*, etc." qui alternait avec "*la Marseillaise*" en poursuivant de lazzi, de huées et de sifflets ceux qui voulaient entrer à l'archevêché ou en sortaient. »

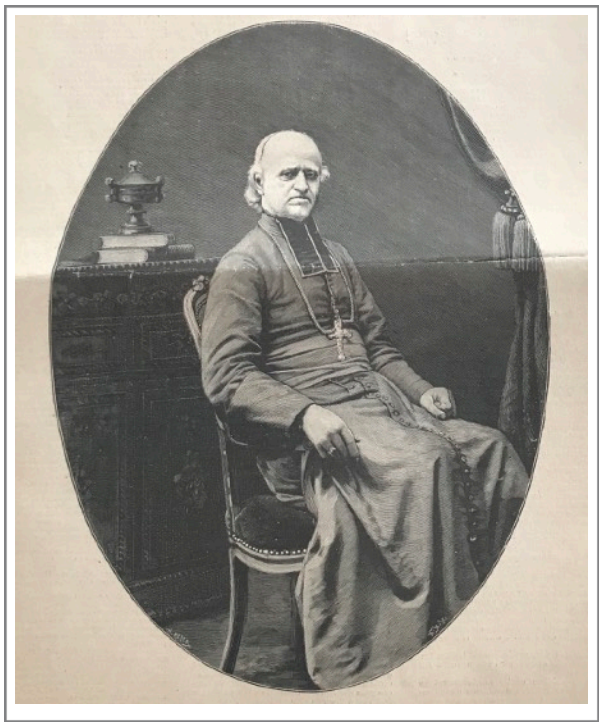

Dessin d'Henri Meyer d'après une photo de Pierre Petit, gravure de Navellier, *Le journal illustré*, 8.11.1891, p. 1

D'après le *Soleil du Midi* (journal de droite), « Mgr Gouthe-Soulard est arrivé hier à Aix par le train de 4 heures. Une foule nombreuse qu'on peut évaluer à plus de deux mille personnes se pressait à la gare et aux abords. Au moment où le train est arrivé et quand l'archevêque est apparu à la portière de son wagon, une formidable acclamation s'est élevée de la foule, tandis que les cloches de la ville carillonnaient à toute volée. »

Carte commémorative des obsèques de Mgr Gouthe-Soulard, 13.09.1900 © P. Michel

À la fin du XIXe siècle, on a le sentiment d'une France coupée en deux : d'un côté les cléricaux, souvent royalistes, défenseurs d'une France où l'Église doit pouvoir défendre sa doctrine sur l'éducation et les idées ; de l'autre les anticléricaux, souvent d'obédience franc-maçonne, qui veulent limiter strictement l'Église au domaine de la foi, en lui enlevant toute influence temporelle. Il faudra attendre les prémices de la Grande Guerre pour que les querelles religieuses cessent, favorisées d'ailleurs par les idées conciliatrices de certains membres de l'Église.

Monseigneur Gouthe-Soulard est décédé à Aix, dans la quatorzième année de son épiscopat, le 9 septembre 1900, à l'âge de 81 ans.

Yves GILLIBERT

**Bibliographie**


- François-Xavier Gouthe-Soulard, *Mon procès, mes avocats*, Paris, E. Dentu éd., 1891
- Stephen d'Arve, pseud. de Camille de Catelin, *L'archevêque d'Aix intime : Monseigneur Gouthe-Soulard*, Aix-en-Provence, Dragon, 1900
- Louis Bertrand, *Au bruit des fontaines d'Aix-en-Provence*, Paris, Émile Hazan et Cie, 1929
- *Le diocèse d'Aix-en-Provence* sous la direction de Jean Rémy Palanque, Paris, Éditions Beauchesne, 1975
- *Histoire d'Aix-en-Provence*, Aix-en-Provence, Édisud, 1977
- Christiane Garron, "Un épisode des relations entre l'Église et l'État en France à la fin du XIXe siècle, l'affaire Gouthe-Soulard", *Provence historique*, fasc. 157, 1989, p. 407-435


Responsable de la publication : Jean-Claude Bouvier